



SZ/SS

IVRY
S/SEINE

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION

RUE MAURICE GUNSBORG (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 29 août 2023 pris dans le cadre de la construction d'un immeuble entreprise rue Maurice Gunsbourg par la société BJB – 59 rue du Tir – 77500 Chelles, agissant pour le compte d'Hibana – 44 rue de la Bienfaisance – 75008 Paris,

CONSIDERANT que les travaux ont pris du retard et qu'il y a donc lieu de proroger les dispositions de l'arrêté municipal susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE de proroger les mesures suivantes jusqu'au **20 décembre 2024 à 18 heures :**

➤ Rue Maurice Gunsbourg dans sa partie comprise entre la rue Jean Mazet et le quai Henri Pourchasse

- **Neutralisation partielle de la circulation :** la circulation sera maintenue avec une largeur de 3 mètres minimum,
- **Création d'un passage piéton provisoire** au droit du n°1,
- **Neutralisation du trottoir sur 14 mètres de linéaire** au droit du n°3 : les piétons seront déviés sur le trottoir opposés par les traversées existantes et celle créée provisoirement à hauteur du n°1.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY
S/SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine bièvre,
- Société BJB – 59 rue du Tir – 77500 Chelles.

FAIT EN MAIRIE, LE 02 JUIL. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE

03 JUIL. 2024

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire,
Le Directeur des Espaces Publics



François Presset